

SaintPaulez-vous!

#22 - ÉTÉ/AUTOMNE 2021

MAGAZINE MUNICIPAL

ÉVÉNEMENT P.17

Fête de la pomme LE rendez-vous incontournable

À LA UNE P.5

**Les grandes lignes
de ces derniers
conseils**

DOSSIER P.16

Urbanisme

VIE LOCALE P.20

**Nos arbres, des
racines et des
feuilles**

LE BULLETIN FAIT SON CHEMIN

Après une première parution en mars, l'équipe est heureuse de vous faire découvrir la suite, avec un nouvel ouvrage riche de la rencontre avec ses habitants



Photo : commission communication – Mairie de St.Paul

SOM- MAIRE

Nous vous remercions vivement pour vos retours qui nous encouragent à poursuivre ce travail, à garder et développer ce nouveau «look» pour le magazine municipal. Nous avons, dans cette nouvelle édition, pris en compte vos remarques pour améliorer la lisibilité, laisser une place importante aux photos «de chez nous» et donner la parole aux habitants.

Cet été, vous avez pu découvrir le SaintPaulez-vous ! Flash été. Un fascicule pratique à mettre en

poche, pour annoncer les marchés, les animations et manifestations sur cette période, pour présenter notre offre touristique et rappeler les bons usages.

Vos témoignages, vos envies et commentaires nous permettent de faire évoluer ce bulletin et de partager toujours plus pour informer les San Poulans.

Nous restons toujours à l'écoute ! En attendant, bonne lecture et à bientôt !

La commission communication

- 3** édito
- 4** élus et commissions
- 6** agenda sécurité
- 8** finances, travaux et projets
- 12** environnement
- 14** patrimoine
- 16** urbanisme
- 17** vie locale
- 23** vue de l'intérieur
- 24** vie scolaire
- 26** état civil
- 27** quizz

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h-12h / 15h-16h30

Mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h / 15h-16h30

Jeudi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h / 15h-16h30

Tél. 04 50 75 28 17

Mail : info@saintpaulenchablais.fr

Astreinte : 06 99 92 28 17

Astreinte eau CCPEVA : 06 74 26 81 92

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

4 décembre : Inauguration du nouveau magasin de la fromagerie du Noyer

3, 17 décembre à 16h30 et samedi 11 décembre au matin : Vente de sapins - APE

12 décembre : Fête de la Rissole – Fédération Saint-Paul en fête

14 décembre : Spectacle de fin d'année –Ecole de musique Neige et Soleil

18 décembre : Concert de Noël – Echo de Gavot

Date à confirmer, début janvier : Vœux du maire

5 février : Nouveau spectacle de Jean-Michel Mattei - APE

12 février : Loto – Association des Balades acoustiques

ÉDI- TO



Bruno GILLET

Maire de Saint-Paul en Chablais

*C'est si bon de
se retrouver !*

Tel est le mot lâché par un San Poulan rivé à la buvette de la fête de la pomme au moment de la fermeture... Ces quelques paroles résumant bien la soif de retrouver, la façon de vivre des mois « d'avant » l'épidémie : merci à vous qui avez choisi la vaccination, mis les masques, respecté les mesures de distanciations et permis ainsi à la Covid de s'estomper...

Mais, elle est toujours là et elle a laissé des traces indélébiles, douloureuses dans des familles et exige d'être très vigilant !

Désormais les associations du village sont réunies dans une structure « Saint Paul en fête » qui a permis de vivre une journée exceptionnelle de retrouvailles : la fête de la Pomme ; elle œuvre déjà pour la fête de la Rissolle animée par une poignée de bénévoles prêts à s'engager !

La Mairie est une entreprise et connaît les mêmes problèmes que celles-ci en Chablais : fini le temps où l'on rentrait à la commune pour un emploi à vie ! Le souhait d'une promotion, la volonté de changer de métier, l'accident, la maladie, le changement de vie familiale mais aussi

les grilles salariales de la fonction publique imposent aux élus de recomposer sans cesse les effectifs, de former, d'inculquer « *l'esprit de chez nous* » et la connaissance du village.

Malgré cela, tous les services se sont mobilisés aux côtés des pompiers et bénévoles pour faire face aux inondations du mois de juillet : plus de 25 véhicules voués à la casse, un ascenseur en panne qui impose à une habitante souffrante de rester trois mois clouée dans son appartement, sans pouvoir s'en échapper... La Mairie, en plein mois d'août, a su trouver bureau d'étude et entreprises pour entreprendre les réparations urgentes.

Au niveau administratif, le combat continue pour être reconnue catastrophe naturelle : la météo ne doit pas avoir enregistré de telles précipitations lors des dix dernières années... Or, il y a eu les pluies du 2 et 3 mai 2015... Qui s'en souvient ?

Au quotidien, l'accent a été mis sur la propreté : goudronnage devant les conteneurs, route de « Vers le Four », mais aussi sur le fleurissement : regardez les abords de l'église, le cheminement agréable qui feront l'objet d'une inauguration au printemps prochain !

« **L'Agenda Sécurité** » se poursuit avec le traçage des lignes blanches, la réalisation d'un plateau surélevé au Carrefour de Praubert (qui a connu trois accidents ces trois derniers mois) : un chantier qui se terminera fin novembre.

Vos élus se sont engagés avec une vision à long terme du village par l'**achat de la propriété Bordas** qui va permettre de renforcer les prestataires de soins : la Maison Médicale avec ses 14 professionnels est trop petite et nos habitants ont besoin d'autres services tout près de chez eux.

La Mairie a pu compter sur la compréhension de la Famille Bordas et a su trouver avec l'Établissement Public Foncier les moyens lui permettant d'agir très vite pour éviter l'arrivée d'un immeuble en plein centre bourg.

Côté tourisme, une page se tourne à l'Hôtel le Bois Joli : François range ses couteaux et un jeune couple – La Famille Julien Schillaci – plein d'énergie s'apprête à relever un sacré défi : perpétuer la renommée de l'Hôtel construit par Maurice et Madeleine Birraux : bon vent et pleine réussite !

La Gavotine à l'honneur !

Dans son appel d'offre, la mairie a été la première à exiger « le bois des alpes » pour sa construction afin de favoriser la filière bois du Chablais (forêts, scieries, constructeurs) : la voilà récompensée par le premier prix... dans la catégorie établissement public : une démarche qui se veut un exemple pour valoriser nos sapins, une distinction à partager sans modération par tous les San-Poullans !

Bonnes fêtes de fin d'année !

ÉLUS et commissions

Portraits d'élus



CÉLINE GRIVEL

Vice-présidente Commission Environnement

Jeune élue de 40 ans, mariée, deux enfants scolarisés au collège et en primaire.

Titulaire d'une formation d'ingénieur à Annecy, elle travaille dans le ferroviaire depuis 15 ans. Après avoir évolué dans différents services elle est aujourd'hui responsable du système de management de la qualité.

Pour se détendre, du sport et du travail manuel : course à pied, fitness et ball-trap d'un côté, couture de l'autre.

Son investissement pour la communauté ne date pas d'hier. Membre de la Croix-Rouge Française dès l'adolescence, elle rejoint ensuite les Sapeurs Pompiers Volontaires pendant 10 ans, jusqu'en 2019.

Vient ensuite l'engagement au sein d'une équipe municipale ; Céline souhaite que ses actes puissent avoir un impact sur la vie des gens. Elle pense qu'être à l'écoute des préoccupations des habitants de St-Paul peut apporter des solutions concrètes. Pour ce mandat, elle est vice-présidente de la commission environnement et a choisi d'être membre des commissions communication et jeunesse / école.



BENOÎT COLIN

Commission Animations

Jeune élu de 33 ans, célibataire, ayant grandi au hameau de Copsy. Toujours prêt à organiser la fête de quartier entre Coppyns-Coppynes.

Il a usé les bancs de l'école du chef-lieu suivis de ceux du collège du Gavot avec une idée en tête, devenir menuisier. Certainement visionnaire, puisque que vous pouvez le rencontrer dans une commune voisine, au sein d'un bureau d'étude pour un projet de construction bois.

Diplômé pour initier les jeunes aux disciplines du cyclisme, il était membre pratiquant du club de VTT Pays de Gavot durant de longues années et a toujours été présent sur les manifestations notamment la randonnée VTT « La Bellicime ».

Ses actions sont félicitées en 2012 par le pôle Jeunesse et Sport de Haute-Savoie comme "jeune dirigeant".

En 2014 il change d'environnement et met un pied dans l'engrenage... rejoignant en tant que membre extérieur l'équipe municipale dans la commission animation pour l'organisation des manifestations.

Son engagement évolue en mars 2020 lorsqu'il devient conseiller municipal. Benoît souhaite mettre à disposition ses compétences au service de sa commune. Pour ce mandat, il a choisi d'être membre de 3 commissions : travaux, urbanisme et animation, dans le but d'entretenir, embellir, construire, préserver et animer notre beau village.



S. Zimmermann - Mairie de St Paul

Les grandes lignes

DE CES DERNIERS CONSEILS

Pumptrack

Le conseil municipal a validé l'étude d'un projet pour implanter un « Pump track » au chef lieu.

Parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, le pumptrack attire petits et grands pour la pratique du vélo, de la trottinette, du skate...

L'idée est de réaliser un projet d'ensemble qui pourrait être constitué d'un pumptrack, un espace détente, pétanque, pique-nique... qui s'intégrera parfaitement au paysage offrant une belle vue lac et surtout permettra de réunir toutes les générations au centre du village.

Acquisition

Le conseil municipal a validé l'acquisition de la propriété du « consorts BORDAS » pour la somme de 1 175 000 euros. L'Etablissement Public Foncier a été sollicité pour un accompagnement dans l'acquisition de ce bien et son portage pour le compte de la commune. L'emplacement central et à proximité de l'école est idéal pour l'implantation de services ; des idées ont pu être avancées mais une étude de besoins plus précise devra être réalisée avant de se prononcer.



D. Pinget - Mairie de St Paul

Soutien au maraîchage

Les élus votent à la majorité l'affectation des parcelles communales de la Lanche, aux deux jeunes maraîchers des jardins de Gremey selon un bail de 4 ans, au tarif agriculteurs, afin de conforter leur installation.



Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Conseil municipal du 16 septembre, à l'unanimité, déclare d'intérêt général pour le développement de la politique de l'habitat local et la préservation de l'environnement, que la Commune de St-Paul-en-Chablais dispose pleinement de la maîtrise foncière de la propriété située sur la section AE parcelle n° 32 sise « Poèse Sud » du cadastre.

Cette parcelle représente une superficie totale de 2 695 m².

Sous réserve de l'acquisition de cette propriété, celle-ci nous permettrait de répondre aux objectifs suivants :

- Développer la politique locale de l'habitat en proposant des logements à tarification raisonnable pour les populations locales ayant des difficultés à se loger sur le secteur.
- Renforcer les équipements publics en maintenant une population à proximité immédiate.
- Limiter l'impact environnemental de ce type de projet en évitant l'étalement urbain, tout en étant à proximité des services.

SÉCURITÉ

3 AU 7 MAI : SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

«Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas à prendre mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger.»

C'est dans cette optique et dans la ligne de l'agenda sécurité que la commune de Saint-Paul-en-Chablais, soutenue par la communauté de communes et avec le concours de l'équipe pédagogique, a sensibilisé les élèves (maternels et élémentaires) de l'école lors de la semaine de la sécurité routière.

Plusieurs temps forts ont rythmé cette semaine : des parcours vélos et trottinettes, un atelier mécanique et réparation de cycles présenté par deux jeunes entrepreneurs locaux (atelier BRAAP), l'intervention sur la protection des piétons par Christian Podevin et Denis Pinget, élus membres du groupe de travail sécurité.

Tout en apprenant, les enfants ont apprécié le côté ludique et concret des parcours balisés avec la signalétique (feu tricolore, panneaux...). L'occasion aussi pour eux de partager

leurs expériences amusantes et pleine de fraîcheur.

Pour clore cette semaine riche en apprentissage de la vie quotidienne, Marie-Claire Duret, adjointe, Florine Wiart et Denis Pinget, conseillers municipaux, accompagnés de Valérie Grass, directrice de l'école ont remis à chaque enfant un diplôme et un baudrier phosphorescent.

Même si le port de gilet jaune n'élimine pas les comportements dangereux, cette action permet aussi d'ancrer vers les enfants l'importance de pouvoir être visible et attentif en bordure de route.

A Saint-Paul, chaque enfant pourra porter dorénavant son gilet fluo sur ses épaules pour être vu par tous, à toutes les heures par tous les temps lors de tout déplacement en vélo ou à pied.

Alors lorsque vous passerez à côté d'eux, pensez à ralentir et à leur faire de la place.

ZONE 30

La commission vie scolaire souhaite proposer une limitation à 30 km sur la route de Blonay, pour la raison évidente de sécurité des écoliers.

DÉPOSE MINUTE

Tout juste prêt pour la rentrée des classes, la zone de «dépose minute» permet de faciliter la dépose des enfants devant l'entrée de l'école, cette zone est réservée aux enfants de primaire. Merci de ne pas stationner sur cet emplacement et d'en faire bon usage en respectant la sécurité des enfants.



Photos : F.Wiart - Mairie de St Paul



Photos : V.Delabarre - Mairie de St Paul



F. Wiart - Mairie de St Paul

POINT D'ACTUALITÉ

TRAVAUX DE SÉCURISATION, CARREFOUR DE PRAUBERT ET ROUTE DES MOLLARDS

Malgré les travaux effectués, 3 accidents se sont produits depuis le mois d'août.

Ce carrefour reste dangereux, c'est pourquoi les élus ont décidé de réaliser dès ce début de mois de novembre, un «plateau surélevé» pour la traversée du carrefour avec trottoir et éclairage.

Les travaux seront effectués courant novembre et un tracé jaune provisoire sera mis en place jusqu'au printemps.

L'entreprise Eurovia accompagnée par le cabinet GTR sont chargés des

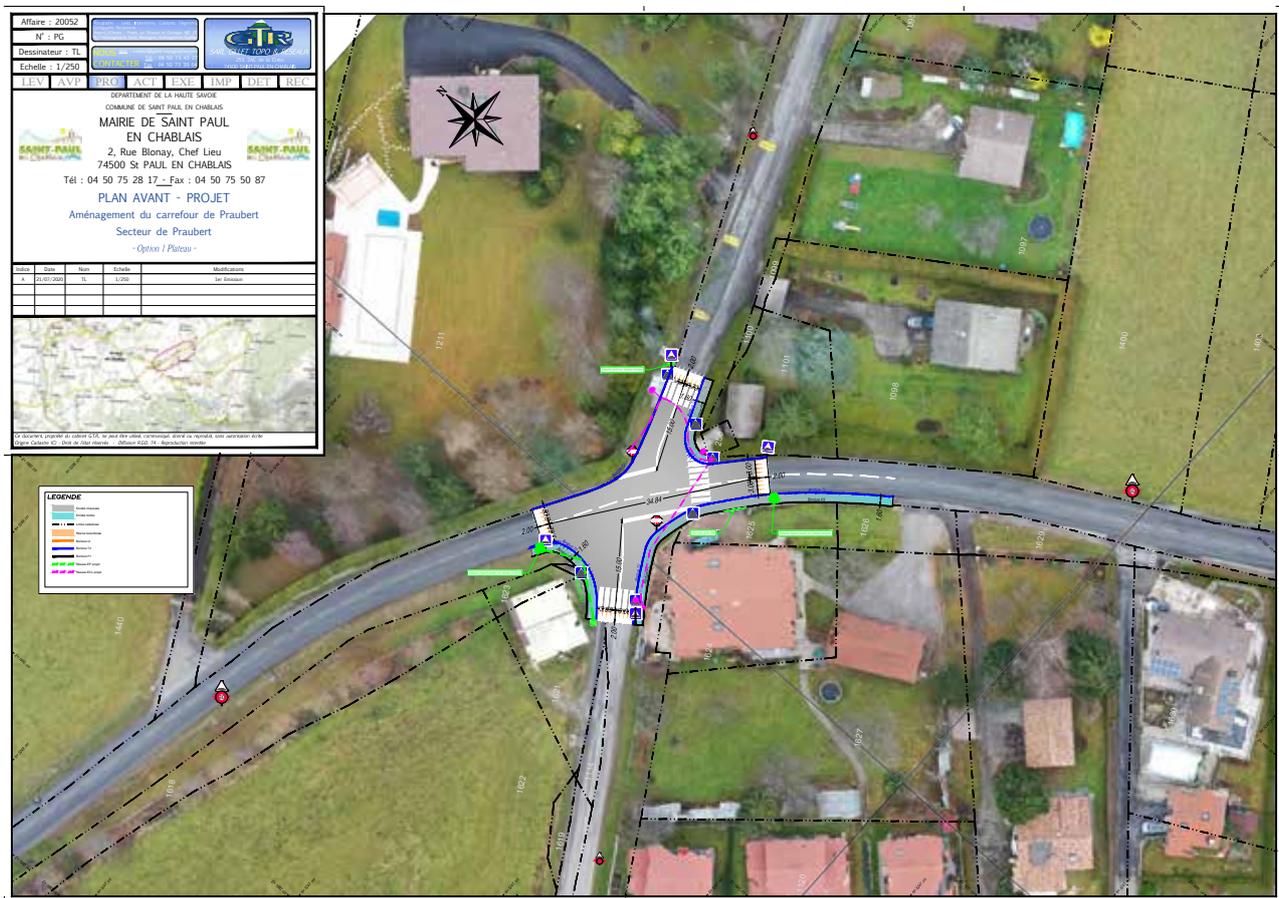
travaux dont le montant s'élève à 80 000 euros HT, subventionnés par le conseil départemental.

Les élus continuent de suivre attentivement l'amélioration à apporter à notre réseau routier pour protéger les usagers.

A l'initiative de notre maire, la municipalité a demandé aux différents partenaires (état, département, communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance) d'étudier et de s'exprimer sur plusieurs propositions. Des visites ont été effectuées en présence des

habitants pour mieux comprendre les risques auxquels ils sont confrontés au quotidien. Il s'agit notamment des emplacements sensibles générateurs d'accidents de la circulation liés à la vitesse.

Sur le même axe, parallèlement, des études ont été demandées pour un cheminement piéton entre le carrefour du cimetière et celui de Praubert (route des Mollards). Avec la proximité du chef-lieu, du stade et de la Gavotine, cette route est de plus en plus empruntée par les piétons et les cyclistes. Il est primordial de prendre en compte cette évolution malgré la complexité de la mise en œuvre (acquisition de terrains, déplacement de haies, etc.)



TRAVERSÉE DU HAMEAU DE LYONNET

Les propositions envisagées (feux sensitifs-radar pénalisant) ne semblent pas trouver l'agrément de nos partenaires. La pose de quilles centrales à titre expérimental a été reportée en raison de la circulation rendue intense par la fermeture de la route de Bioge donnant accès à la vallée d'Abondance.

RAPPEL DE BON USAGE DES AXES SECONDAIRES

Assez étroites, les routes communales (comme aux Bossons, vers le four, chez Potruz, chez Bouchex) portent un panneau indiquant «sens interdit sauf riverains».

Une signalisation à respecter avant tout !

Aussi, il faut rappeler qu'en cas de collision avec un véhicule circulant en sens inverse, la responsabilité pénale du contrevenant non riverain sera pleinement engagée.

FINANCES

CLÔTURE DES COMPTES 2020

Le 8 avril 2021 le conseil municipal a voté la clôture des comptes de gestion et administratifs pour l'année 2020, voilà ce qu'il faut retenir :

1/ budget eau 2020 :

Avec le transfert de la compétence eau à la CCPEVA depuis le 1^{er} janvier 2021, le budget eau de la commune a été dissout au 31 décembre 2020. A titre exceptionnel, les soldes ont été transférés sur le budget principal pour 2021, à savoir + 264 270 € en recette de fonctionnement et - 78 182 € en dépenses d'investissement.

2/ budget principal 2020 : excédent de fonctionnement et d'investissement

Les 2 sections sont excédentaires, ainsi les soldes de 2020 sont reportés dans le budget de 2021 :

• section de fonctionnement :

+ 1 406 802 € => report en recettes de fonctionnement pour 2021. Malgré la crise sanitaire et l'embauche de nouveaux agents, les dépenses sont maîtrisées.

• section d'investissement :

+ 545 763 € => report en recettes d'investissement pour 2021. Cet excédent servira à financer une partie des projets en cours.

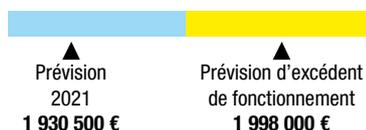
BUDGET 2021

Fonctionnement

RECETTES > 3 928 500 €



DÉPENSES > 3 928 500 €

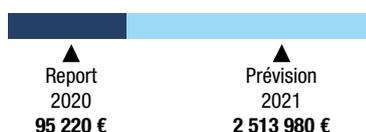


Investissement

RECETTES > 2 609 200 €



DÉPENSES > 2 609 200 €



Le budget de la commune doit s'équilibrer entre recettes et dépenses tout comme le budget des ménages, il s'agit d'un outil de pilotage pour l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

L'objectif est de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager des ressources pour investir pour nos grands projets : extension de l'école, agenda sécurité, maison des aînés, ...

On remarque cependant que les missions des agents, notamment administratifs, sont de plus en plus complexes mais également qu'il faut adapter le personnel à la taille de notre commune. Ainsi le budget doit s'ajuster au recrutement d'agents formés et compétents afin de garantir la meilleure qualité de service pour la population.

Taxes communales

taxe d'habitation

A compter de 2021 la taxe d'habitation est réformée. Vous pourrez compter sur une exonération partielle fixe de la taxe d'habitation sur votre résidence principale :

- 30 % en 2021
- 65 % en 2022
- 100 % en 2023

Un manque à gagner pour les communes. Comment vont-elles compenser ?

On vous explique :

La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sera désormais versée aux communes.

La taxe foncière sera répartie de la façon suivante :

Taux TFPB 2020

> part communale : 10,97 %

> part départementale : 12,03 %

Taux de référence TFPB 2021 : 23 %

Lors du vote du budget 2021, le conseil municipal a validé le maintien des taux actuels d'imposition.

TRAVAUX

Notre commune encourage l'embellissement floral et le **ZÉRO PHYTO**

Est-il possible d'ignorer la beauté du paysage, la qualité du cadre de vie de Saint-Paul-en Chablais ? Évidemment non !

Alors comment ne pas inscrire l'aménagement des espaces communaux et le fleurissement au rang des premières nécessités ?

Période de crise, période de doutes, morosité collective...

Des raisons supplémentaires pour embellir et égayer notre commune et un moyen simple et efficace pour continuer à dynamiser Saint-Paul-En-Chablais.



Nicolas DUTRUEL, recruté en mai dernier en tant que paysagiste, participe chaque jour à l'amélioration de notre cadre de vie. Il nous explique comment faire les bons choix en matière de fleurissement tout en respectant l'environnement.

Fleurir à des endroits stratégiques, comme les entrées de village, les entrées de communes constituent des points stratégiques. C'est une invitation à entrer pour être bien accueilli. A cet endroit, le fleurissement doit être progressif.

Mais aussi les rues

Il faut assurer la circulation, garantir la sécurité des personnes tout en intégrant le stationnement et les accès privatifs. Il faut penser également à faciliter les accès aux commerces et mettre en valeur le patrimoine.

Des jardinières bois ont été installées pour planter et décorer aux endroits passagers et visibles.

Sur la place, cœur du village, lieu du marché, des festivités et de la convivialité, les arbres sont taillés en forme naturelle et on laisse le maximum de terre à leur pied.

Autour de la mairie et l'église, ici, l'espace a été aménagé pour rendre l'endroit accueillant, mieux l'identifier et l'embellir.



Photos : S. Zimmermann - Mairie de St Paul

Afin de créer une harmonie, sous l'église les floraisons ont été choisies dans un dégradé allant du blanc au violet en passant par le rose. Un rosier, plus vif, rose fushia (rosier emera) est utilisé en fils conducteur tout au long de la promenade.

La hauteur des plantations est variable. Les arbustes plus grands sont là pour ponctuer le parcours.

Le but est de conserver une perspective sur l'église depuis le parking relais.

Le visiteur peut ensuite se diriger vers le monument aux morts et découvrira les premiers bacs sur le thème du jardin de curé.

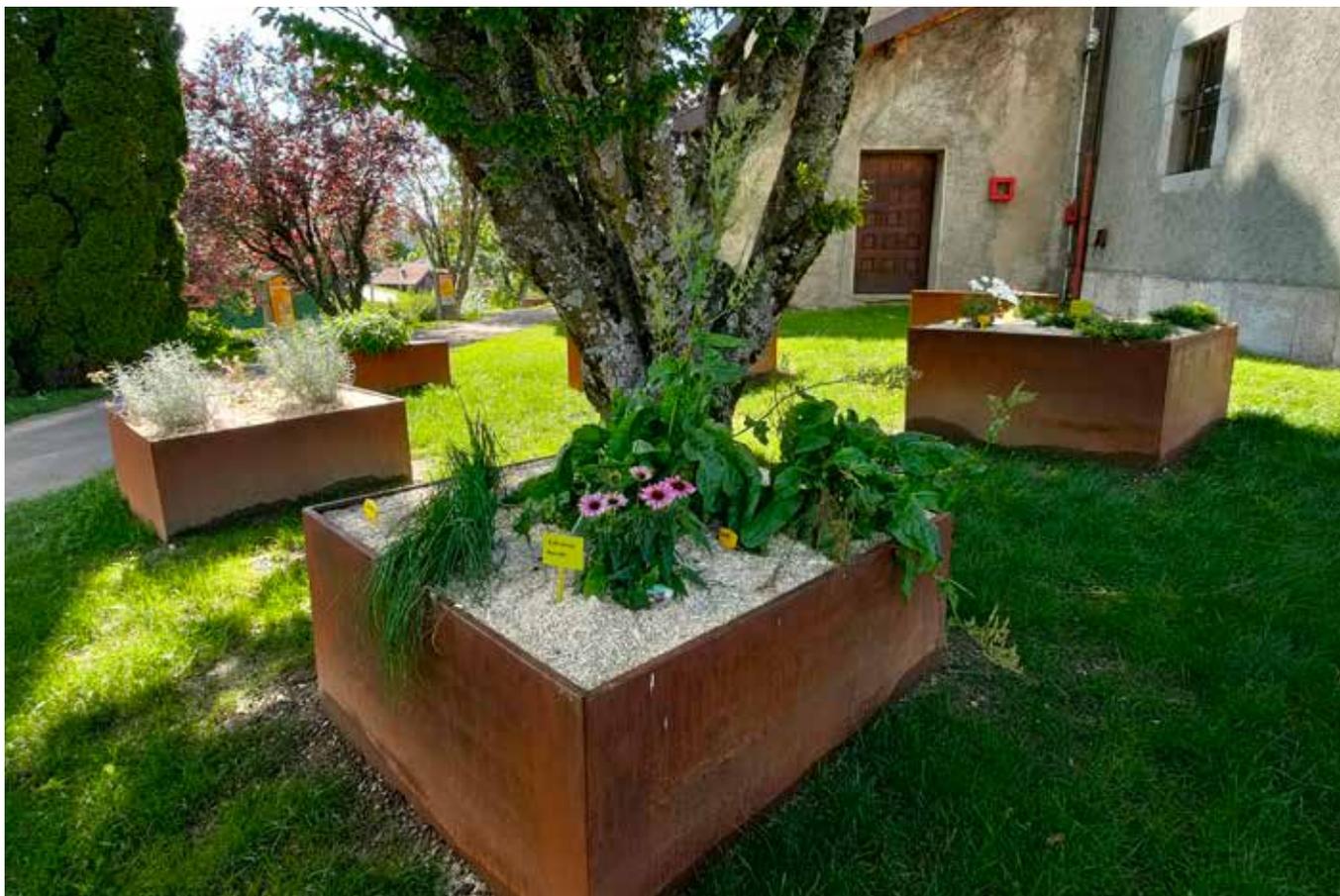
Ces bacs, en acier corten (acier rouillé), se marient parfaitement avec les couleurs des panneaux du parcours pédagogique (orangé) et présente l'intérêt de ne pas nécessiter d'entretien.

Dans le parterre ombragé par un charme, au pied du monument aux morts, un jardin de curé composé de 8 bacs propose aux promeneurs de faire une pause pour découvrir les espèces suivantes :

- des végétaux aux noms évocateurs de l'église comme Hélichrysum italicum (immortelle), Lychnis coronaria (œil de Dieu), Primula veris (clefs du paradis), Anemone hupehensis 'Splendens' (fleur du vendredi Saint) etc.



Photos : S. Zimmermann - Mairie de St Paul



Photos : S. Zimmermann – Marie de St Paul

- des plantes aromatiques comme l'origan, la ciboulette, le persil,
- des fleurs (historiquement pour fleurir l'autel de l'église) : Lys de la Madone, reine marguerite...
- des plantes aux vertus médicinales : camomille, sauge, lavande...

Le jardin de curé est un lieu agréable de repos et de méditation au départ du parcours patrimonial. Pour le cimetière, espace hautement symbolique pour que les vivants

puissent honorer leurs défunts, il mérite d'être protégé, accueillant, sacré, apaisant, avec beaucoup plus de verdure envisagée dans le cadre de son agrandissement.

Enfin, l'entretien de ces espaces est essentiel. C'est pourquoi la commune a choisi de marquer son engagement actif dans le plan de désherbage et s'oriente de manière progressive et durable vers le «zéro pesticide» avec l'acquisition d'un désherbeur ther-

mique pour un montant de 2800 €, subventionné à hauteur de 70 % par l'APIEME.

Cette technique à destination des places gravillonnées, goudronnées et du cimetière, élimine les mauvaises herbes pour une durée de 3 semaines environ.

De manière à lutter contre les mauvaises herbes (adventices) au niveau des massifs, le désherbage manuel reste la méthode adoptée avec un paillage au pied.

Renouvellement de nos équipements

Après 20 ans de service, changement du camion Iveco par un camion Renault Ampliroll (camion avec une ou plusieurs bennes interchangeable) pour un coût de 49 800 €.

Mais aussi des stores ont été installés à la salle Gavotine pour un meilleur confort lors des animations et des projections.

Le standard téléphonique de la mairie datant de 20 ans a été changé le 15 septembre dernier, installé conjointement avec la fibre. Des conditions de travail et de services facilitées !



Photos : S. Zimmermann – Marie de St Paul



INONDATIONS

Les événements désastreux survenus dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 juillet, puis renouvelés le jeudi 15 juillet 2021, nous rappellent que la nature ne nous épargne pas.

En pleine nuit, le ruisseau de la Sauge a débité plus de 1000 litres par seconde et les eaux se sont déversées au carrefour du cimetière, envahissant les pelouses et aboutissant dans les garages de l'immeuble des Sitelles (maison médicale) et garages bâtiment Perspectives (Tour cachée) mettant hors d'usage plus de 25 véhicules (1 à 2 mètres d'eau). L'eau a envahi complètement les sous-sols de l'immeuble du centre (Perspective) : les caves, les voitures, quads, motos ont disparu sous la hauteur des eaux.

A ce sujet, notre maire, Bruno Gillet, Christophe Trincat, adjoint et les services techniques ainsi qu'une vingtaine de pompiers sont intervenus immédiatement, faisant appel à une quinzaine de motopompes venues de Cluses.

De gros dégâts ont été constatés, notamment chez Burquier, chez Bouchex, aux Faverges, à Forchez... Plusieurs véhicules ont été totale-

ment détériorés. Une benne a été mise à disposition des habitants pour y déposer tout ce qui était détruit. La voirie a également été très touchée.

M. le Maire remercie les élus qui ont aidé au déblaiement ainsi que les pompiers, le personnel et les bénévoles pour leur intervention et le soutien apporté aux personnes anéanties. Une telle entraide est à saluer !

Hélas, certaines incivilités ont aggravé la situation :

- Fossé rempli de gravats et parpaings
- Fossé couvert des tontes de pelouse

Parmi les travaux qui pourraient être engagés, le nettoyage général des fossés doit être privilégié par la commune : « l'effort est porté sur l'entretien des routes, mais les 30 kms de fossés ne doivent pas être oubliés » précise notre édile.

Concernant le ruisseau de la Sauge, une retenue d'eau pourrait être créée sur un terrain. Un déverseur d'orage pourrait également être mis en place

pour permettre un meilleur écoulement de l'eau au niveau du carrefour du cimetière.

La commission travaux doit se réunir pour étudier toutes les pistes qui pourraient être mises en place (surélévation, pose de grilles, goulotte béton...).

Ces solutions ne devront pas entraver le bon fonctionnement des opérations de déneigement sur les voies publiques.

Pour rappel, les ruisseaux entre particuliers sont des propriétés privées et leur entretien est à charge des propriétaires qui doivent en effectuer le curage.

La commune a fait une demande de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle auprès de la Préfecture, pour « inondation par ruissellement ». La commission nationale ne s'est, à ce jour, pas encore prononcée. Des données météorologiques doivent être étudiées pour prouver qu'un tel événement ne s'était pas produit depuis au moins 10 ans.

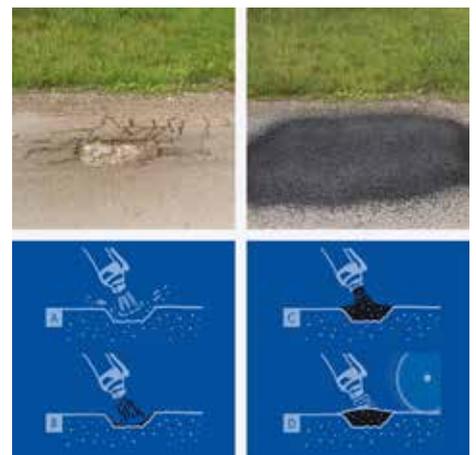
Pour rappel, la référence iCatNat est le 74249-ICB-210712-1.

Photos : B. Gillet - Maire de St Paul

NOUVEAUX PROCÉDÉS AU REBOUCHAGE

DES NIDS DE POULE

La commune utilisait jusqu'à maintenant et depuis plusieurs années le procédé le plus répandu, «par émulsion», avec les contraintes connues comme son coût élevé et l'abondance de gravillons, au grand désarroi des motards et cyclistes. La commune s'est donc penchée sur un nouveau procédé, déjà utilisé sur certaines communes voisines, «l'enrobé projeté». Cette toute nouvelle technique, apparue il y a seulement un an, consiste à réparer la partie endommagée grâce à un bras télescopique qui permet un réglage tout en souplesse de l'enrobé à froid. La tête de mélange sur le bras télescopique offre à l'utilisateur la possibilité d'exécuter en tout confort différentes opérations.



ENVIRONNEMENT

RETOUR SUR *la fresque du climat*

La CCPEVA a organisé fin mai un atelier de la Fresque du Climat pour l'ensemble des élus du territoire.

Plus de la moitié du conseil municipal a participé à cet atelier riche en enseignements.

L'objectif de cette soirée était de nous faire prendre conscience des enjeux du

changement climatique : quelles sont les activités, les différents gaz à effets de serre, les conséquences et les risques associés.

Cette animation nous a interpellé à titre personnel mais aussi en tant qu'élus, avec cette question unanime «que pouvons-nous faire à notre niveau ?»



F. Wiant - Mairie de St Paul

COUP DE GUEULE INCIVILITÉS

Chacun sa part : chacun peut contribuer à maintenir notre village agréable à vivre notamment en utilisant à bon escient et respectant les équipements mis à disposition (bacs, déchetteries...). Manifestement certains ont une conception bien particulière de leur contribution au cadre de vie !



Photos : D. Pirget



Photos : S. Zimmermann - Mairie de St Paul



Photos : Florine WIART

LA NUIT EST Belle

Cette année la commune a participé à l'opération lancée par le Grand Genève : «La nuit est belle», avec 273 autres communes, en éteignant l'éclairage public la nuit du 21 mai 2021.



Q quatre grandes raisons sont à l'origine de cette initiative :

- Pour protéger la biodiversité nocturne
- Pour préserver la santé humaine
- Pour faire des économies d'énergies
- Pour observer les étoiles

Pour en savoir plus : www.lanuitestbelle.org

Cette initiative a rencontré le plus grand succès et elle appelle à faire une action à plus long terme. D'autres communes sont déjà engagées dans cette démarche (extinction les soirs de pleine lune ou les nuits d'été).

La commune de Saint Paul va aussi mener cette réflexion, mais est largement dépendante de la faisabilité technique. En effet, le matériel de commande des luminaires ne permet pas aujourd'hui une extinction pilotée à distance. Nous menons avec le SYANE une campagne de changement de l'éclairage public, à la fois pour réduire notre consommation électrique avec le changement des ampoules, mais aussi pour remplacer les armoires électriques vieillissantes. Une fois ces changements opérés, nous serons prêts pour adapter l'éclairage selon la fréquentation, les horaires et les zones couvertes. Affaire à suivre !

EN BREF

Isolation école des Faverges

L'école des Faverges va bénéficier du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) : la loi prévoit que les fournisseurs d'énergie aident les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie. Dans ce cadre, une entreprise lyonnaise va venir réaliser des travaux d'isolation de la toiture, avec une prise en charge financière complète. Les travaux devraient être engagés rapidement.

Ce dispositif concerne également les particuliers, les entreprises et collectivités.

Si la démarche vous intéresse : www.faire.gouv.fr

Le stade sans pesticide

Après plusieurs rencontres avec France Nature Environnement, l'APIEME et les services techniques, les élus ont décidé de mettre en œuvre un plan d'entretien du stade de foot sans pesticide. Dans le but de préserver notre sol, mais surtout la santé des usagers et en particulier nos jeunes. Ce plan, allié au changement de la tondeuse à gazon, devrait nous permettre de conserver le bel état de surface actuel, très apprécié de nos champions, tout en protégeant l'environnement. Cette démarche «zéro pesticide» est appliquée à l'ensemble de la commune.

Achat de zones humides

Dans le cadre du Contrat de Territoire Espace Naturel Sensible, la commune a entrepris des démarches pour acquérir à l'aide de subventions certaines zones humides. Cette acquisition permet de protéger notre milieu naturel, en l'intégrant dans un plan de gestion, avec pour objectif la protection de la biodiversité.

PATRI-MOINE

Au pied de
mon arbre...
fruitier!



Olivier Viollaz

Photo : F. Wiart – Mairie de St Paul



Photo : O. Molliez

**DES IDÉES
DES PROJETS
MAIS PAS
SEULEMENT !**

Depuis le 29 juin 2021, le plateau de Gavot compte une nouvelle association : « Vergers en Gavot ». Domiciliée à Saint Paul, elle est aujourd'hui composée d'une quinzaine de membres principalement issus des communes du Gavot et unis par l'envie de faire vivre ou revivre la culture et les savoirs-faire liés aux vergers du Gavot et d'ailleurs.

Certains savent déjà tailler, connaissent les variétés, leurs besoins... et d'autres sont totalement novices mais qu'importe ! Ils se rassemblent afin de transmettre pour les uns ou apprendre pour les autres dans le but de partager autour du caractère patrimonial des vergers.

Les vergers ce sont des arbres, une histoire, un terroir, des traditions, des fruits cueillis et transformés, des recettes le tout créant un lien entre la nature et les hommes et les hommes eux-mêmes.

Le verger comme lieu de rencontre et de patrimoine local, voilà la motivation des membres fondateurs de l'association. En rencontrant Olivier Viollaz (Président) et Daniel Birraux (Vice-président), les idées et les projets fusent : organiser des événements autour de l'apprentissage de la taille ou du greffage, sauvegarder certaines variétés, aider les personnes à entretenir les vergers existants, faire un inventaire et un suivi des variétés intéressantes en utilisant des supports cartographiques numérisés, établir un parrainage en lien avec les écoles, par exemple, un arbre/un enfant/un ancien... les idées ne manquent pas.

Les membres de l'association sont déjà dans le concret avec la prise en charge de l'entretien et du suivi du verger conservatoire communal de Saint Paul. En juin 2021, le repérage des variétés et des protections envers le grand gibier ont été réalisées sur les jeunes arbres implantés en 2020 et 2021 et fournis par la société Morel-Bossus de Fessy, dont le travail a été apprécié.

Composé de 75 plants dont les variétés avaient été prélevées en Gavot, le verger de Saint Paul compte des pommiers, poiriers, cerisiers, cognassiers, noyers et pruniers. Il représente un beau point de départ pour l'association et ce n'est pas le Maire, initiateur du projet qui dira le contraire. « Vergers en Gavot » l'a d'ailleurs nommé membre d'honneur de l'association. Pour autant, l'association et ses membres passionnés ne se cantonneront pas au verger communal de Saint-Paul. Aller à la rencontre des particuliers du Gavot possédant un verger mais ne pouvant pas ou ne sachant pas l'entretenir est une volonté affirmée : au-delà des aspects techniques comme la taille ou la greffe, c'est aussi la dimension humaine qui motive les membres de « Verger en Gavot ».

Certaines entreprises locales ont déjà décidé de s'associer à cette nouvelle aventure avec quelques promesses de dons. Nul doute que d'autres suivront. Pour les personnes intéressées à participer sachez que les portes de l'association sont grandes ouvertes sans prérequis.

Il nous reste à souhaiter bon vent et beaucoup de bonheur à cette association et à ses membres tout en saluant leur engagement bénévole encore une fois source de lien entre les habitants.



Photo : C. Bouzih

1821-2021

200 ans de présence dévouée des sœurs de la charité à Saint Paul

Comme le 29 octobre 1821, pour accueillir les premières Sœurs de la Charité arrivées à Saint Paul (Sœur Victoire Bartholomot et Sœur Agnès), les cloches ont retenti ce dimanche 3 octobre pour fêter les 200 ans de leur présence dans notre village.

Depuis 2 siècles, de nombreuses religieuses ont œuvré sans relâche au service de la population avec des actions éducatives, sociales et sanitaires. Cette action continue aujourd'hui.

De l'époque des soins infirmiers dispensés aux malades dont témoigne la pharmacie classée aux monuments historiques, à l'école ménagère qui fut la base de l'actuel lycée des trois vallées, l'histoire des Sœurs de la Charité à Saint-Paul est riche.

A l'image de leur fondatrice Sœur Jeanne Antide, les sœurs ne cherchent ni la gloire, ni les articles dans les journaux ! C'est bien dans la discrétion et l'humilité qu'elles donnent leur temps pour les autres.

Toutes ces années de dévouement et de service valaient bien une belle fête.

Bravo aux organisateurs, bon anniversaire aux Sœurs de la Charité et surtout un grand merci de la part de tous les habitants.

EN SAVOIR +

Pour ceux qui souhaitent connaître davantage l'historique de la présence des sœurs de la charité à Saint Paul en Chablais, un flyer réalisé par notre maire, Bruno Gillet, est disponible en mairie et sur notre site.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

«SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE DE SAINT-PAUL»



Photo : B. Gillet – Maire de St Paul

L'association «Mémoire et Patrimoine» a proposé différentes animations en cette journée du 18 septembre consacrée au Patrimoine. Nombreux curieux et passionnés ont pu découvrir, lors d'une balade, les arbres remarquables au hameau du «Maravant», ou admirer le clocher de l'église, seul clocher à bulbe qui se visite de l'intérieur ou encore découvrir le circuit du patrimoine autour de l'église et son «jardin de curé». La journée se clôturait par une conférence sur «le prieuré et les tombeaux des Blonay» animée par Sidonie Bochaton.

Le maire a quant à lui accueilli une vingtaine de personnes venues découvrir la centrale hydroélectrique, son origine et l'histoire du village des Faverges, du torrent de l'Ugine, des moulins, scieries, pompes, etc.

URBANISME



Une culture du bâti de qualité : l'exigence a du sens !

Si l'on en croit **Thierry Laurant**, adjoint à l'urbanisme, il n'est pas rare d'entendre à propos de la commune de Saint-Paul, que l'exigence en matière d'urbanisme est élevée.

Il n'est pas moins rare d'entendre des habitants, venus d'ailleurs, témoigner de leur satisfaction de voir des élus essayant de développer un cadre de vie de qualité pour leur village.

En effet, l'exigence a un sens !

Les San Poulans apprécient à juste titre le cadre de vie qu'ils trouvent dans leur commune. Le protéger mais aussi le valoriser pour pouvoir l'apprécier aujourd'hui et encore mieux, le transmettre aux générations futures est une volonté affichée par les élus.

Le patrimoine naturel, les monuments à forte valeur patrimoniale, mais aussi les activités humaines tout comme l'architecture du quotidien sont des éléments majeurs de ce cadre de vie.

Protéger les deux premiers cités semble tomber sous le sens alors qu'encadrer les deux autres est souvent perçu comme une privation de liberté.

Pourtant, c'est bien là que l'exigence trouve tout son sens : forger l'identité d'un village en ne banalisant pas son architecture.

Tout n'est pas parfait et ici ou là des travaux autorisés par le passé ou même certains récemment réalisés ne témoignent pas toujours de cette volonté de qualité.

Nous souhaitons mieux pour notre commune !

Des instruments existent d'ailleurs pour favoriser cette recherche d'une culture du bâti de qualité.

- Au niveau intercommunal, le Label « Pays d'art et d'histoire » a été étendu récemment à toute la communauté de commune. Cette extension fixe un cap et un livret sera bientôt disponible pour expliquer zone par zone les éléments typiques de l'architecture locale.

- Au niveau communal le PLU définit un certain nombre de règles qui vont également dans le sens d'une insertion de qualité pour toutes les constructions.

- Des fiches didactiques par type de construction ont été produites par la commune, à destination de tous les porteurs de projet. Elles sont disponibles en mairie.

- Des rendez-vous avec l'agent en charge de l'urbanisme et/ou l'adjoint à l'urbanisme sont instaurés tous les mercredis après-midi.

- La consultance architecturale avec des architectes du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) est ouverte à tout porteur de projet.

LES CONSEILS DE THIERRY LAURANT, ADJOINT À L'URBANISME, POUR BIEN CONDUIRE UN PROJET DE TRAVAUX

- 1 Avant toute chose, sur les règles concernant la zone et les travaux envisagés en mairie tu te renseigneras
- 2 Suffisamment de temps en amont des travaux pour les demandes d'autorisation tu prévoiras
- 3 Pour établir les dossiers d'autorisation, de personnes compétentes tu t'entoureras
- 4 En cas de demandes d'ajustement ou de pièces complémentaires avec la mairie tu échangeras
- 5 Une fois l'autorisation obtenue, les affichages réglementaires et les délais tu respecteras
- 6 Des entreprises sérieuses tu choisiras
- 7 Déclaration d'ouverture de chantier tu feras
- 8 En cas de changement pouvant modifier l'aspect des constructions, la commune tu contacteras
- 9 Tes travaux terminés : déclaration de fin de chantier tu feras et certificat de conformité tu demanderas
- 10 Enfin du résultat, fier tu seras et... tes voisins tu respecteras !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Gagnez du temps !

Avant tout travaux (construction neuve, rénovation, clôture, etc.) informez-vous en mairie ou par mail : urba@saintpaulenchablais.fr.

Pour votre cadre de vie au quotidien, pour l'attractivité touristique, pour vos enfants plus tard, pour la valeur de votre bien : notre exigence a du sens !



Photo : V. Delebarre - Mairie de St Paul

VIE LOCALE

Fête de la Pomme

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE !

Après une année de sommeil liée au contexte sanitaire, la fête de la pomme a fait son grand retour ! C'était sans doute la manifestation qui a attiré le plus de monde à Saint-Paul.

Garés de Praubert aux Bossons, vous étiez nombreux à nous rejoindre sur cette fête de village historique, conjointement organisée par la commune et les associations, rassemblant plus de 54 commerçants.

Pour arriver à satisfaire la nombreuse clientèle, les bénévoles du club de VTT ont pressé dimanche et les jours précédents, 7 tonnes de pommes pour 4000 litres de jus ! Beignets de pommes, de pommes de terre, tomme blanche, tartes flambées et autres gourmandises ont été préparés sur place et vendus en quelques heures. Comme tous les ans, nous avons la chance d'accueillir les stands pédagogiques des Croqueurs de Pomme et de la société mycologique du Chablais avec plus de 200 variétés de champignons. La récente association des Vergers en Gavot était également présente aux côtés de la communauté de communes et des pépinières Bossus pour présenter leurs actions et inciter les visiteurs à prendre soin de leurs vergers.

Le marché de l'artisanat et des produits locaux avec de nombreux fromages, charcuterie, escargots,

confitures, savons, objets en bois, bijoux, vannerie, etc. avait comme toujours sa place ; tout comme le stand des Bambins des bois et son atelier de travail du bois pour le plus grand plaisir des enfants !

Pour conserver la tradition, un repas était servi et c'est plus de 240 boudins aux pommes qui ont été préparés par le chef «toqué», le célèbre Christophe TRINCAT et son équipe.

Au final après beaucoup d'incertitude et des doutes quant à l'approvisionnement, le succès a été inespéré en cette période Covid où le lien social a besoin d'être préservé.

Bref, un challenge réussi, rendez-vous le 12 décembre pour la fête de la rissole où vous pourrez retrouver la plupart de nos fidèles artisans et commerçants !



Photo : V. Delebarre - Mairie de St Paul



Beignets de pommes de terre faits par l'association des parents d'élèves Photo : V. Delebarre - Mairie de St-Paul



Photo : F. Wiart



Photo : V. Delebarre - Mairie de St-Paul



Photo : F. Wiart

Fête de la Pomme

RETOUR EN IMAGES

Récupération du pitin au pressoir chez la famille Meunier

Photo : S. Zimmermann – Mairie de St Paul



Photo : V. Delebarre – Mairie de St Paul



EXPOSITION

NOS ARBRES, DES RACINES ET DES FEUILLES

CHALETS DUFOUR, UNE ENTREPRISE
LOCALE PROSPÈRE



Photo : V. Delebarre – Mairie de St Paul

Créé en 1920, l'entreprise a fêté ses 100 ans d'existence l'an passé. Une affaire de famille avant tout. Nous avons rencontré Gilbert et sa femme qui nous racontent.

Constant, ébéniste, le grand-père a commencé par fabriquer des meubles en pin. Puis c'est Yves le fils qui reprend l'affaire quelques années après, rejoint ensuite par ses 2 fils Gilbert et Roland en 1970. L'atelier d'abord aux Faverges s'implantera en 1991 sur la zone de la Créto pour pouvoir se développer.

Le tout premier chalet construit en 1957 par « les artisans réunis » à Lugrin est encore visible depuis la route départementale. A l'époque il fallait compter en moyenne 6 mois pour ce type de construction alors qu'aujourd'hui un chalet de 120 m² se monte en 3 semaines.

Gilbert nous explique que le plus compliqué à l'heure actuelle est l'approvisionnement en matériaux, avec des retards de livraison importants en raison de la crise sanitaire.

Le style Dufour se démarque par ses balcons arrondis avec frontons et fleurs en pignon, les poteaux poutres pour permettre de grandes ouvertures et les « bras cintrés ». Avec un site de près de 6000 m², l'entreprise a su s'équiper de machines de dernières générations pour la taille de charpente, de structure et la fabrication des menuiseries. A l'heure actuelle, on compte une quinzaine de salariés fidèles et les chalets sont installés partout dans les Alpes.

Durant plus de 2 semaines, la forêt aux couleurs automnales a envahi le château de Blonay. Plus de 1000 personnes, dont les écoliers des 2 écoles de Saint-Paul mais aussi d'une école de Thonon, sont venus visiter cette exposition créée et organisée par l'association Mémoire et Patrimoine. Des bouleaux dressés dans la salle principale, le chant des oiseaux, du vent dans les arbres et le bruit d'une rivière en fond sonore constituent le décor autour d'une trentaine de panneaux explicatifs sur les arbres de la région. Les différentes espèces peuvent être étudiées et comparées grâce à un présentoir de tronçons de bois et les enfants (et pas que !) peuvent s'amuser avec des jeux d'habileté en bois.

Les enfants des écoles du chef-lieu et des Faverges ont eux aussi participé en proposant de nombreuses et belles œuvres colorées exposées sur la mezzanine du château de Blonay.

Dans le cadre de cette exposition, différentes animations gratuites ont été proposées et ont rencontrées un vif succès.

- Mercredi 13 octobre à 20 heures, une projection débat était organisée à la salle Gavotina autour du film « l'appel de la forêt » d'Hervé Haon.
 - Samedi 16 octobre, une visite de la forêt du Maravant était menée par Max Michoud et Denis Jordan avant la conférence « Une forêt remarquable dans le Chablais » proposée par ce dernier.
 - Mercredi 20 octobre, René et Bernadette Meyer ont présenté la conférence « Le monde fabuleux du verger ».
- Une exposition et un programme préparés pendant de longues semaines par une quinzaine de bénévoles. Un beau travail à saluer, Bravo !



Photo : S.Zimmermann – Mairie de St Paul

LINE BURQUIER

CHAMPIONNE DU MONDE VTT



Photo : Rémi Fabregue @remgap05

Un bac scientifique en poche, des médailles d'or aux championnats de France route / VTT / cyclo-cross en 2018 puis cyclo-cross en 2019 et 2020, et toujours prête à sortir entre amis et prendre du temps pour elle. Un programme chargé pour une jeune étudiante en sciences de la vie de 18 ans ! Cette année, malgré une blessure importante l'immobilisant pendant 6 semaines, Line Burquier brille et devient championne de France cyclo-cross, championne d'Europe de VTT avant de rééditer ses performances aux récents championnats du monde de VTT où elle a remporté l'or ! Quelle jeune athlète ne rêve pas d'un si beau palmarès à 18 ans seulement ?

Mais, la vie d'une sportive de haut niveau n'est pas sans contraintes. Avec 10 à 12 heures d'entraînement par semaine, Line enchaîne successivement entraînements sportifs et cours à la fac. Ajoutez à cela des

compétitions le week-end, pas facile pour une jeune étudiante. Et pourtant, cela ne semble pas perturber la jeune sportive, dynamique et motivée.

«J'ai toujours fait du sport, du vélo...» explique Line qui, lancée dans le sport et la compétition dès son plus jeune âge, n'en a pas pour autant négligé ses études.

Si bien sûr elle excelle sur un vélo, en amphi, elle redevient une étudiante comme les autres. Le rythme est différent mais ça lui convient explique-t-elle en toute simplicité. Quant au futur, elle se refuse à faire de grands projets et préfère vivre au jour le jour, épaulée par sa famille, toujours présente (un investissement de tous les jours pour ses parents qui la suivent en camping-car lors de ces déplacements !), et son entraîneur du pôle France, en confiant malgré tout son dernier rêve : les Jeux Olympiques !

UNE SANPOULANE AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET À PARIS :

Sous les yeux de ses parents Danièle et Michel, Lysiane Naharberrouet, sergent dans l'armée de l'air et de l'espace, basée à Mont de Marsan, a eu l'honneur de défiler pour la Fête Nationale sur les Champs Élysées.

Palmarès

2018 : championne de France route / VTT / cyclo-cross

2019 : championne de France cyclo-cross
vice-championne de France route

2020 : championne de France cyclo-cross

2021 : 2 victoires en série junior

- vice-championne de France VTT**
- championne de France cyclo-cross**
- championne d'Europe VTT**
- championne du Monde relais**
- championne du Monde VTT**

Tout récemment, elle vient d'être classée 8^e lors de la coupe du monde cyclo cross en Belgique.



Photo : D.Naharberrouet

Un été animé



Patrick Mégevand, lauréat du concours de l'exposition d'été



Forum des Associations

Les marchés d'été ont connu en 2021, une belle affluence. Plus de 30 exposants étaient présents ! Habitants et associations étaient eux aussi au rendez-vous dominical. Les buvettes et groupes de musique se sont enchaînés de semaines en semaines malgré une météo capricieuse.

La traditionnelle exposition d'été s'est déroulée du 21 juillet au 18 août, rassemblant une quinzaine d'artistes. 460 visiteurs sont venus découvrir l'exposition éphémère au château de Blonay. Lauréat du vote des visiteurs, Patrick Mégevand a remporté le concours ayant pour thème "Histoire d'arbres" avec son œuvre insolite exposée dans le hall de la mairie, réalisée avec du bois, de l'eau salée, des clous et un transformateur récupéré dans un vieux micro-ondes.

Le forum des associations s'est lui tenu le dimanche 29 août. 15 associations de la commune, du plateau de Gavot mais aussi des communes voisines se sont installées dans la cour de l'école pour se présenter aux potentiels futurs membres venus se renseigner. Sport, musique, patrimoine, environnement, tout était là pour que chacun trouve l'activité qui lui convient !

Photos : V. Delabarre - Mairie de St-Paul

LA BELLICIME

Le dimanche 1^{er} août, la commune était heureuse d'accueillir la 11^e édition de LA BELLICIME, événement organisé par le VTT club du pays de Gavot. Ce sont 483 participants qui malgré les conditions météorologiques et les contraintes sanitaires ont pris le départ ! L'équipe d'organisation conduite par Christian Jean, le club de VTT et les services de la mairie ont accompli un formidable travail pour cette manifestation qui s'est déroulée sous une pluie battante.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Service de proximité

Les contribuables peuvent désormais procéder à tous types de paiements au bénéfice du Trésor Public chez des buralistes agréés et notamment au tabac de la commune, Le dépanneur, grâce à un service dénommé « Paiement de proximité ». Il peut s'agir du paiement d'impôts, d'amendes, ou de factures de services publics locaux (crèche, transport scolaire...), etc.



Des participants courageux, avec un parcours sous la pluie cette année

Photo : La Bellicime

VUE de l'intérieur

Actualité des services,
présentation des nouveaux agents
et évènements

Photos : V. Delebarre - Mairie de St-Paul



MARIE DUTRUEL

Adjoint administratif, chargée de l'accueil
et de l'état civil

Après 10 années passées à la mairie de Châtel au sein du service population, je fais le choix de revenir à mes «origines».

Native du pays de Gavot, je vous accueille chaque jour en mairie pour répondre à vos questions les plus courantes, vie de village, incidents... mais aussi vous accompagner dans vos démarches administratives d'état civil.

J'aime ce contact avec les habitants et pour nombre d'entre vous, vous me connaissez déjà.

Alors à bientôt et au plaisir !



SAMANTHA REDHOUANE

Adjoint technique polyvalente école
et entretiens des locaux

Voyageuse et le goût pour l'aventure, j'ai quitté la ville de Marseille à l'âge de 17 ans pour faire le tour du monde pendant une dizaine d'années.

Puis j'ai posé le sac à dos à Saint-Paul.

Cela fait maintenant 4 ans que j'accompagne les enfants de l'école maternelle avec l'équipe enseignante et la mairie.

J'ai beaucoup de plaisir à travailler en équipe pour la réalisation de projets artistiques, de spectacles sur le temps périscolaire comme la fin d'année dernière.



NICOLAS DUTRUEL

Adjoint technique en charge
des espaces verts

Originaire d'Evian, j'ai un CAP entretien de l'espace rural et je suis spécialisé arboriste grimpeur. Après 12 ans d'expérience, j'ai rejoint la commune de Saint-Paul où j'apprécie de pouvoir créer et développer les projets d'embellissement.

Le territoire communal est vaste et varié, propice à de nouvelles conceptions paysagères.

Départ de Marilyne WAETERLOOT



Marilyne, agent en charge de l'urbanisme, a quitté la mairie de Saint-Paul pour une belle opportunité professionnelle après 7 années de bons et loyaux services. On la remercie vivement pour tous les projets menés sur la commune, pour l'accompagnement dans les travaux et les conseils qu'elle a su prodiguer aux habitants.

FORMATION SST

Les agents ont suivi en avril une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) pour répondre aux articles L241-10 et D711-12 du Code du travail imposant la présence d'un membre du personnel sachant donner les premiers secours en cas d'urgence.

Le sauveteur secouriste du travail se doit d'intervenir de manière efficace en cas d'accident mais également de faire de la prévention afin de les éviter. Il est recommandé de disposer de plusieurs sauveteurs secouristes de travail dans les lieux à fort risque d'accidents, et principalement là où les accidents peuvent être les plus graves. Grâce à cette formation SST, les agents formés seront en capacité d'intervenir sur toute situation d'accident et/ou d'urgence intervenant sur le lieu de travail.

VIE SCO- LAIRE

JOURNÉE PORTES OUVERTES

C'est sous un beau soleil que le 18 juin 2021, les élèves et enseignants de l'école du chef-lieu ont accueilli les parents tout au long de la journée. Les classes de primaire ont exposé leurs travaux de l'année dans la cour de récréation. Les classes de maternelle ont présenté leur projet musical en partenariat avec l'école de Musique Neige et Soleil et la CCPEVA.



Photo : V.Grass



Photo : V. Delebarre – Mairie de St-Paul

Spectacle fin d'année de la garderie

Ce n'est pas UNE ! mais DEUX représentations données par les enfants de la garderie les 22 et 24 juin derniers. De la petite section de maternelle aux CM2, tous ont participé au spectacle soigneusement préparé par Samantha avec l'aide de Christine et Sarah (cantine). Les parents et les élus ont apprécié ce moment festif.

BIBLIOTHÈQUE

Retrouvez à la bibliothèque du Gavot :

- 500 livres en gros caractères (historiques, classiques, policiers, biographies, documentaires, etc...)
- taille d'écriture police de 14 à 20.

Ces livres sont étudiés pour offrir un vrai confort de lecture aux personnes qui en ont besoin (personnes travaillant toute la journée sur ordinateur, personnes âgées, mal voyants...).



livres gros caractères

Photo : I.Heuzey – Mairie de St-Paul

DÉPART À LA RETRAITE DE ANNE PLANTAMP

1996, les classes de maternelles que l'on connaît aujourd'hui sont juste terminées lorsque Anne Plantamp pose ses cartons à l'école du chef-lieu, elle ne l'a plus jamais quitté, les petits Saint-Poulans et la vue exceptionnelle de sa classe y sont certainement pour quelque chose. Voilà une maîtresse passionnée qui en 25 ans de carrière a toujours eu en charge des classes de petits / moyens, on vous laisse calculer le nombre de petites têtes blondes ! Nous la remercions et lui souhaitons une belle retraite !



Photo : F. Wiert – Mairie de St-Paul



Rentrée scolaire 2021

BIENVENUE !

Les nouvelles enseignantes :

PS/MS : Mmes BLONDEEL Séverine
et CETTOUR Laurence
CP/CE1 : Mme ROLLAND Lucie
CM1/CM2 : Mme FRAPPAT Mathilda

Les nouveaux agents :

Mmes JACQUIER Marine (aide maternelle),
PEILLEX Céline et FOURNIER Isabelle
(cantine/entretien)

NOUVEAUTÉS

Changement du prestataire de cantine

Depuis le 1^{er} septembre, la cantine est assurée par le prestataire «1001 repas», fini les contenants jetables, désormais ce sont des bacs «gastro», plus de saveurs locales, moins de gaspillage, mais aussi 2 à 3 produits bio par jour dans les assiettes des enfants. Avec le projet d'extension de l'école, le restaurant scolaire sera repensé en totalité, objectif remettre le cuisinier au cœur de nos cantines.



LA RENTRÉE 2021 EN CHIFFRES

ÉCOLE DU CHEF-LIEU :

- 232** élèves
- 172** familles
- 9** classes (3 maternelles, 6 primaires)
- 12** enseignantes
- 3** agents aide maternelle
- 4** agents cantine-entretien
- 4** bénévoles aide aux devoirs

ÉCOLE DES FAVERGES :

- 1** classe unique
- 16** élèves
- 1** enseignante

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Pour les écoles, un plan d'équipement informatique à long terme a été étudié par la commission vie scolaire en partenariat avec les enseignants.

A ce jour ce sont déjà 14 nouveaux ordinateurs portables à destination des classes du chef-lieu et des Faverges qui ont été installés en 2021, vous y ajoutez un nouveau serveur et de nouvelles bornes WIFI. Le tout permettant un meilleur accès internet ! Notamment en classes de maternelles.

Les 2 écoles sont également équipées d'un blog «BENEYLU SCHOOL», la mairie renouvelle chaque année les 2 licences. La crise sanitaire a démontré



l'importance de cette plateforme qui a permis aux enseignants et aux élèves de rester en contacts lors de l'école à distance.

A ce jour, le montant total des investissements informatiques s'élève à 14 490 € qui seront subventionnés par :

- l'académie de Grenoble dans le cadre de la convention de partenariat « label école numérique 2020
- la CCPEVA grâce aux fonds de concours 2020
- l'Éducation nationale avec le «PLAN DE RELANCE
- «Socle numérique dans les écoles élémentaires»

ÉTAT CIVIL

2021 jusqu'à fin septembre

NAISSANCES

15/01/2021 : DIEZ Alvaro
18/02/2021 : DEFRENNE Théo
01/03/2021 : CRINQUAND BOUTIN Nina
29/03/2021 : GIMENEZ Logan
02/04/2021 : CHAMOUILLET Giulia
09/04/2021 : CHOMONT DU Yuhi
10/04/2021 : NEAMAT-ALLA Teyam
16/04/2021 : LE LAMER Lucas
18/05/2021 : CRENIER Timothée
31/05/2021 : TURLURE Valentin
12/06/2021 : FIGUS Milàn
30/06/2021 : SACK Côte
09/07/2021 : BRUGGER Aurel
14/07/2021 : ANNEROSE Nils
14/07/2021 : GUICHEBARON Robin
20/07/2021 : COLMANT Noa
06/08/2021 : MOUREAU Rose
05/08/2021 : BOUVIER Matt
24/08/2021 : DE CLERCQ Elyna
01/09/2021 : VIOLETTE Joshua
07/09/2021 : BUTTAY DELACOURT Dylan
27/09/2021 : MULLER PONCET Elliot

MARIAGES

23/01/2021 : DARCHE Florine et DELMAS Tony
24/04/2021 : CAGLIARI Laure et VESIN Didier
28/05/2021 : GRILO DOS SANTOS José et DAVID Aurélie
30/07/2021 : ARNOULD Vanessa et FOURET Frédéric
14/08/2021 : DANGLETERRE Tiffany et NEE ROMULAD
04/09/2021 : BOUSSEMACER Hocine et ALVAREZ Eve
18/09/2021 : BUTTAY Michaël et DUFOUR Sophie



GRILO DOS SANTOS José et DAVID Aurélie

DÉCÈS

27/01/2021 : PREMAT Chantal
04/02/2021 : BOCHATON Nicolas
13/03/2021 : GEROUDET Jacques
20/03/2021 : MICHOUDE Marcelle
29/03/2021 : GILLET Jacques
01/04/2021 : FOLLIET épouse GILLET Fernande
06/04/2021 : BRIET Jean
06/04/2021 : COLLIARD Marie Louise
07/04/2021 : MOREL-CHEVILLET Florian
11/05/2021 : TRINCAT Lionel
22/05/2021 : PAJOT épouse JACQUIER Michelle
24/05/2021 : BIRRAUX épouse BLANC Germaine
14/08/2021 : STOTT Gordon
15/08/2021 : BUTTAY Roland
24/08/2021 : DEGARDIN épouse PODEVIN Annie

Quizz

Connaissez-vous vos vergers et leurs fruits ?

- 1** La Couillarde Etranglaise est ?
A une variété de poire
B une petite araignée arboricole du prunier
- 2** La Belle Fleur Jaune est ?
A une plante à fleur de la famille du soucis
B une variété de pomme
- 3** L'expression "Farce à Rissolé" désigne ?
A la compote de poire insérée dans un petit chausson
B une pièce de théâtre comique du début du XIX^e siècle (*Une Rissolée est une bonne partie de rigolade*) et dont une reconstitution sera donnée l'an prochain lors de la fête de la Rissolé
- 4** Le pomme-coing est ?
A une variété de pomme
B une variété de coing
- 5** La prune Reine-Claude doit son nom à ?
A un hommage à la reine Claude, épouse de François 1^{er} (1545)
B un hommage à l'empereur romain Claude (an 10 à an 54 après JC)
- 6** Un arbre « franc de pied » est ?
A un arbre d'origine française
B un arbre obtenu à partir d'un semis, non greffé
- 7** La taille en vert est ?
A une nouvelle manière écologique de tailler les arbres fruitiers
B une taille d'été, effectuée lorsque les arbres sont en feuilles
- 8** La chiffonne est ?
A le morceau d'étoffe imbibé d'alcool, destiné à stériliser le sécateur entre deux arbres
B un petit rameau porteur de nombreux boutons à fleurs
- 9** La Cassadent est ?
A une variété de cerise à chair particulièrement ferme et croquante
B une variété de sucre anciennement utilisée (fin XVII^e, France et Suisse) pour les seules confitures de cerises.
- 10** La greffe est possible ?
A seulement entre des mêmes espèces d'arbres (pomme avec pomme, cerise avec cerise, etc)
B entre des espèces différentes (coing-poire, nèfle-poire, ...)



Réponses : 1 : A - 2 : B - 3 : A - 4 : A - 5 : A - 6 : B - 7 : B - 8 : B - 9 : B - 10 : B mais ce n'est pas le plus fréquent



Photo : S. Zimmermann – Mairie de St Paul

CRÉATION DE LA FÉDÉRATION SAINT-PAUL EN FÊTE !

Nous avons la chance de pouvoir compter sur un terreau associatif très riche, il ne restait qu'un pas pour unir les forces déjà en place.

Le 14 octobre dernier, 12 associations de notre commune ont décidé de créer une fédération.

SAINT-PAUL EN FÊTE EST NÉE.

La nouvelle organisation s'accordera à gérer nos fêtes de village.

Nul doute qu'elle pourra compter sur l'esprit créatif des bénévoles pour innover et aller encore plus loin pour la suite.

Félicitations aux membres du bureau définis comme suit :

- Présidente : Marion Feret
- Vice-président : Jérôme Varriot
- Trésorier : Jean-Pierre Wagner
- Secrétaire : Antoine Laisney

Félicitations aux associations qui rejoignent cette nouvelle structure !



Bienvenue à Saint-Paul !

**Vous avez récemment
choisi d'habiter notre belle
commune ?**

Locataire ou propriétaire,
faites-vous connaître en mairie !
Nous serons heureux de vous accueillir !

**CRÉER DU LIEN, C'EST ÇA
L'ESPRIT DE SAINT-PAUL !**

Fête de la Rissole

nous recherchons des bénévoles pour :

-La pluche le 29 novembre de 13 h 30 à 16 h 30

-La confection des rissoles le 4 et 8 décembre

de 13 h 30 à 16 h 30